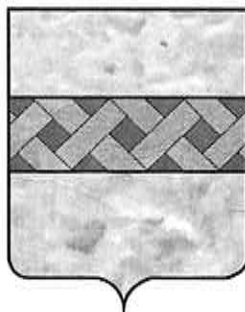


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

- 42 -

Arrondissement de MONTBRISON



MAIRIE
DE
CHAZELLES-SUR-LAVIEU
42560

✉ 2 Place de la Mairie
☎ 04.77.76.78.33

📧 chazelles-sur-lavieu.cne@orange.fr

Réunion du Conseil municipal du 13 novembre 2020

Convocation du : 9 novembre 2020

Mme Christiane BRUN-JARRY,
M. Bruno LOUBATIERE,
Mme Émilie AFFASSI,
M. Jean Claude GENE BRIER,
Mme Sylvie SIEWIERSKI,

M. Bruno CHANAL,
Mme Élodie DE RAFFIN DOURNY,
M. Fabrice TRABET,
M. Rémi VEGARA.

Absents excusés : M. Thierry PERRET, M. Mehdi ZOUAOU.

Secrétaire de séance : Mme Émilie AFFASSI

Ordre du jour

I.	Approbation du compte rendu du 9 octobre 2020	2
II.	Plateforme réserve incendie	2
III.	Décision modificative	2
IV.	Extension extinction éclairage public aux hameaux	2
V.	Petites réparations	3
VI.	Nomination délégués ADTHF	3
VII.	Questions diverses	3

I. Approbation du compte rendu du 9 octobre 2020

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 9 octobre 2020.

II. Plateforme réserve incendie

Le Conseil Municipal informé que pour installer la nouvelle réserve incendie, la plateforme doit faire l'objet d'un reprofilage.

La commune a reçu un devis de la SARL Gourbière Gachet d'un montant de 1 449.60 € HT.

Après délibération, à l'unanimité (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le devis de la SARL Gourbière Gachet d'un montant de 1 449.60 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document qui s'y rattache.

(délibération DE_2020_045)

III. Décision modificative

Il convient de procéder aux réajustements de certains comptes du budget 2020 et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2184 - 1024	Mobilier (chaudière)	4530.00	
2138 - 1021	Autres constructions (toiture église)	5575.00	
2183 - 1014	Matériel de bureau et informatique (ordinateurs)	1230.00	
2181 - 1013	Installation générales, agencements	-335.00	
2116 - 1031	Cimetières	-11000.00	
		TOTAL :	0.00
		TOTAL :	0.00

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après délibération, à l'unanimité (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTTE** les décisions modificatives au budget 2020 indiquées ci-dessus.

(délibération DE_2020_046)

IV. Extension extinction éclairage public aux hameaux

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'en décembre 2015 une délibération avait été prise pour éteindre l'éclairage public sur toute la commune de minuit à 4 heures. Il est proposé au Conseil, dans un souci d'économie et de préservation du bien-être général et du respect de la nature, d'étendre l'extinction de l'éclairage public dans les hameaux de 23h à 5h du matin.

Après délibération, (8 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **DÉCIDE** que l'éclairage public dans les hameaux sera éteint de 23h à 5h du matin.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document qui s'y rattache.

(délibération DE_2020_047)

V. Petites réparations

La commune de Chazelles-sur-Lavieu a reçu un devis de la SARL CL bois pour la mise en place de poteaux en frêne pour caler l'escalier au 16 impasse croix de mission et la mise en place d'un portillon en mélèze pour un puits. Le devis est d'un montant de 530.00 € HT soit 583.00 € TTC.

Après délibération, à l'unanimité (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** le devis de SARL CL bois d'un montant de 530.00 € HT.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document qui s'y rattache.

(délibération DE_2020_048)

VI. Nomination délégués ADTHF

Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et suppléant pour l'ADTHF (Association pour le Développement du Tourisme en Haut Forez).

Sont candidats : - Le Maire Christiane BRUN-JARRY

Après délibération, à l'unanimité (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **DÉSIGNE** Le Maire Christiane BRUN-JARRY en tant que délégué titulaire pour l'ADTHF

(délibération DE_2020_049)

VII. Questions diverses

- **Le conseil municipal est informé :**
 - que le bulletin municipal est en cours d'élaboration,
 - que l'agent technique M. Seguin est prolongé en congé maladie longue durée jusqu'au 15/08/2021

- **Prochain conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 18/12/2020 à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

